

Lens-Hénin : les moyens manquent (toujours) pour accompagner les enfants handicapés

Si l'agence régionale de santé a débloqué des fonds supplémentaires pour l'accompagnement des enfants handicapés, l'offre reste insuffisante. Chaque année, des familles se retrouvent sans solution adaptée, faute de places dans les structures.

Elise Forestier | Publié le 29/03/2022



Les places en institut médico éducatif pour les enfants handicapés, peu nombreuses, sont prises d'assaut. Photo illustration Sébastien Jarry



Rappelez-vous : il y a quelques mois, on vous parlait d'Émilie Gauthier, [cette maman de deux enfants atteints d'autisme sévère, au bout du rouleau, sans solution adaptée](#). Kylian, 7 ans, entamait en novembre sa troisième année en grande section de maternelle à l'école Jean-Jaurès de Liévin ; son frère Ethan, était scolarisé 1 h 30 par jour à l'école Jules-Verne de Lens, faute de place en institut médico éducatif (IME).

« Depuis quatre semaines, ils sont à l'IME Malécot de Lens », signale Émilie, la voix plus légère. « On a de bons retours des professionnels. Ils sont plus posés »,

se réjouit-elle.



Grâce à des fonds exceptionnels débloqués par l'ARS, Émilie a pu obtenir une place en IME pour ses enfants autistes, Ethan et Kylian. Photo « repro » La Voix

« Mesures exceptionnelles » pour situations inextricables

« On a reçu des moyens pour financer trois places supplémentaires en IME », annonce Jacques Brelot, président de l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) de Lens. Fin 2021, l'agence régionale de santé (ARS) alloue « des crédits non reconductibles à hauteur de 120 000 €, permettant un renfort de personnel pour une durée de deux ans. » L'ARS évoque une « mesure exceptionnelle pour pallier une situation complexe des enfants et de leur famille. » Et d'insister : « Il ne s'agit pas de création de places au sens strict. »

Une **extension de six places** en service d'éducation spécialisée et soins à domicile (SESSAD) a été réalisée ([192 000 € financés par l'ARS](#))(1). Il y a deux ans, une unité d'enseignement en maternelle [autisme](#) a aussi été inaugurée à l'école Jules-Verne à Lens (la seule de l'arrondissement). Malgré les moyens supplémentaires, la réalité du terrain, en inadéquation avec le nombre de places proposées continue de poser problème. Pour exemple : l'IME Malécot qui dispose d'un agrément pour **dix enfants autistes** en accueil aujourd'hui vingt-cinq.



Jacques Brelot et Thomas Delreux, président et directeur général de l'APEI de Lens et environs (de gauche à droite).

« On se retrouve avec des enfants en complète rupture (...) Le drame est encore plus grand. »

« On a beaucoup de difficultés à trouver des sorties quand ils atteignent 20 ans. Résultat, on ne peut pas faire de nouvelles entrées », éclaire Thomas Delreux, directeur général de l'APEI. « On se retrouve avec des enfants en complète rupture, sans l'accompagnement nécessaire, avec d'importants retards à rattraper. Le drame est encore plus grand », dénonce Jacques Brelot. S'ils font le constat que l'école est de plus en plus « accueillante » pour les enfants handicapés, l'intégration en milieu ordinaire n'est pas adaptée aux handicaps les plus lourds. Signe criant du manque de moyens : le Département indique que cinquante enfants placés à l'aide sociale à l'enfance sont accompagnés en Belgique, faute de solutions en France.

L'accompagnement proposé par l'APEI de Lens

L'unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) : 7 places

Le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) : 47 places (80 personnes sur liste d'attente),

L'institut médico éducatif : 93 places (100 personnes en attente).

L'histoire se répète



Une rupture dans l'accompagnement, c'est la situation à laquelle Cindy, 45 ans, tente d'échapper pour son fils Joham 5 ans et demi. Accueilli depuis deux ans à l'UEMA de Lens, il a atteint l'âge maximum pour y conserver sa place. Sa mère a tout de suite lancé les démarches pour obtenir une place en IME. Pour le moment, elle n'a que des refus. « À l'IME Flahaut de Liévin, on m'a dit qu'il fallait bien choisir des enfants et que Joham n'aura pas six ans au moment de la rentrée... » Sans solution d'ici là, il sera probablement accueilli 1 h 30 dans une classe, aidé par une AESH (assistant d'enfants en situation de handicap) qui aura aussi d'autres enfants à accompagner, comme ça a été le cas quand il avait 3 ans. « À l'époque on me rappelait pour me demander de venir le chercher, parce que ça ne se passait pas bien. » Son accueil avait progressivement été réduit de 2 heures par jour, à 1 h 30, puis 1 heure. « Il n'est pas du tout dans l'apprentissage, ni de la lecture, ni des couleurs, ni du calcul. » D'où le besoin d'une prise en charge adaptée.